

En Seine-Maritime, les élèves de ces écoles décrochent le prestigieux prix en hommage à Samuel Paty



Vingt-neuf jeunes ont participé au projet Photo Paris Normandie

Les élèves du regroupement pédagogique d'Aubermesnil-Beaumais et de Martigny ont été récompensés pour le travail mené en classe. Il décroche le prix départemental lancé autour de la citoyenneté.

La citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge et les élèves de l'école maternelle de Martigny et de l'école élémentaire d'Aubermesnil-Beaumais l'ont prouvé en participant au concours départemental « Samuel Paty, se construire citoyen » et en décrochant, pour la seconde année consécutive, le premier prix.



Le projet s'est inscrit dans une démarche intergénérationnelle d'échange, de partage et de respect. Un partenariat étroit a été mené avec la résidence de personnes âgées d'Arques-la-Bataille (RPA). Avec l'aide de 16 adultes, chacun des 29 élèves participants a réalisé des cartes de vœux pour les anciens et des cartes postales, dont certaines ont été adressées à des parents de familles locales vivant à l'étranger (Nouvelle-Zélande et La Réunion) afin de rompre leur isolement. Des ateliers « galette des rois » et « jardinage » ont aussi permis de réunir trois générations (jeunes, parents d'élèves et aînés).

Des rencontres avec les anciens

« Votre participation sous cet angle du partage a permis aux jeunes de prendre conscience des différences, de la notion du temps qui passe et du respect entre les âges », a souligné Catherine Bonte, vice-présidente DDEN. Marie Roissard, professeure qui a encadré les jeunes dans la préparation du concours, a indiqué que deux classes participent au concours cette année.

Dans ce cadre, une rencontre physique des enfants avec les résidents de la RPA est envisagée pour chanter, lire des histoires, jouer, cuisiner... Le chèque de 200 euros, remis à l'école par Catherine Bonte, permettra de financer le déplacement des élèves.